RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Légifrance
Le service public de la diffusion du droit

Arrêté du 11 février 2025 modifiant la composition de la commission paritaire des publications et agences de presse dans sa formation consacrée aux agences de presse

NOR : MICE2504362A
JORF n°0038 du 14 février 2025
Texte n° 58

Version initiale

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 11 février 2025, Mme Gabrielle GERIN est nommée membre suppléante de la commission paritaire des publications et agences de presse, en qualité de représentante des agences de presse dans la composition de la commission consacrée à l'examen des demandes d'inscription sur la liste des agences de presse, en tant que représentante de la Fédération française des agences de presse, en remplacement de Mme Naoual DAIKHI.